



**MINISTÈRE
DE L'INTÉRIEUR**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Gendarmerie nationale

N° 3059 du 20 janvier 2025
GEND/CEGN/DRCE/BROCE

Le ministre de l'intérieur,

Vu le code de la défense, notamment ses articles L. 4111-1 à L. 4144-1 ;

Vu le code de la sécurité intérieure, notamment son article L. 421-2 ;

Vu le décret n° 2008-946 du 12 septembre 2008 portant statut particulier des officiers du corps des officiers de gendarmerie ;

Vu le décret n° 2019-14 du 08 janvier 2019 relatif au cadre national des certifications professionnelles ;

Vu l'arrêté modifié du 5 août 2022 relatif aux concours de recrutement du corps d'officiers de la gendarmerie ;

Vu l'arrêté du 07 août 2024 autorisant l'ouverture des concours pour le recrutement d'officiers de la gendarmerie ;

DÉCIDE

Art. 1^{er}. - Sont autorisés à se présenter aux épreuves du concours OG CAT.A en 2025, les quatre (4) candidats ou candidates dont le nom suit (classement par ordre alphabétique) :

N°	N° candidature	Nom de naissance	Nom d'usage	Prénom	Option écrite	Option orale	Centre de sélection
1	1392699	BANNE	BANNE	Alassane	Sciences économiques et de gestion	Anglais	CSC Paris
2	1412529	CARANTA	CARANTA	Clément	Droit pénal	Italien	CSC Marseille
3	1413588	GUIBAN	GUIBAN	Adeline	Droit pénal	Espagnol	CSC Marseille
4	1412756	TOUCHET	TOUCHET	Baptiste	Histoire - géographie	Espagnol	CSC Lyon

Commandement des écoles de la gendarmerie nationale

Division du recrutement, des concours et des examens
Bureau des recrutements officiers, des concours et des examens
02 rue Touffaire,
17 300 ROCHEFORT
05.17.75.15.13
broce.drce.cegn@gendarmerie.interieur.gouv.fr

Art. 2. - Le choix des options est définitif.

Art.3. - Conformément au décret n° 2008-946 du 12 septembre 2008, seuls les candidats qui seront titulaires à la date d'incorporation d'un titre d'ingénieur ou d'un titre conférant le grade de master seront admis à la formation initiale dispensée par l'Académie militaire de la gendarmerie nationale en cas de réussite au concours.

Art. 4. - Les épreuves écrites auront lieu les mercredi 12 et jeudi 13 mars 2025, à l'adresse suivante : Espace Les Esselières, 3 boulevard Chastenet de Géry – 94800 VILLEJUIF – pour la métropole.

Art. 5. - Les candidats ou candidates n'ayant pas reçu leur convocation au plus tard quinze jours francs avant la date de la première épreuve du concours doivent se rapprocher sans délai de la DRCE pour les candidats métropole (broce.drce.cegn@gendarmerie.interieur.gouv.fr).

Pour le ministre et par délégation,
le général de corps d'armée Laurent BITOUZET,
commandant des écoles de la gendarmerie nationale

ORIGINAL SIGNÉ

DESTINATAIRES :

- CSC RG Île-de-France ;
- CSC RG Provence-Alpes-Côte-d'Azur ;
- CSC RG Auvergne-Rhône-Alpes.